

Lancement d'un réseau de lieux sûrs pour lutter contre le harcèlement et l'insécurité dans l'espace public à Villeparisis : « Angela »

Après la mise en place de marches exploratoires et l'organisation d'une agora citoyenne portant sur les femmes dans l'espace public en 2024, la Ville a décidé de déployer le dispositif *Angela* dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars. Cette initiative citoyenne vise à renforcer la sécurité des femmes et des hommes dans l'espace public en créant un réseau de lieux sûrs et de refuges en cas de harcèlement ou d'insécurité

Le dispositif Angela : un allié contre le harcèlement

Le dispositif Angela permet à toute personne se sentant en insécurité de se réfugier dans un équipement municipal ou établissement partenaire (identifiable grâce au sticker en vitrine) et de demander « Angela ». Le personnel présent, formé au préalable, l'accueille et réagit de manière discrète et sécurisée.

Pour mettre en place ce dispositif, la Ville est en train de déployer :

1. Identifier et mobiliser les partenaires volontaires : services municipaux accueillant du public, bars, restaurants, commerces, hôtels, pharmacies, etc.
2. Former le personnel : organiser une session de formation avec le Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) : sensibilisation et définitions, gestion d'une situation d'urgence.
3. Créer et distribuer le sticker « Où est Angela » : la direction de la communication réalisera un sticker signalétique qui sera apposé sur les services publics et vitrines des partenaires.
4. Communiquer sur le dispositif : une campagne d'information sera mise en place principalement dans l'espace public, sur le site de la ville qui sera relayé sur les réseaux sociaux.
5. Assurer le suivi et l'évaluation du dispositif : un retour d'expérience sera organisé un an après avec les établissements participants, afin d'ajuster les actions si nécessaires.

Comment le dispositif fonctionne ?

- Les commerçant(e)s et agent(e)s municipaux partenaires s'engagent à rester vigilant(e)s et apporter un soutien aux personnes se présentant dans leurs établissements.
- En entrant dans les enseignes, une personne étant ou se sentant suivie, insultée ou menacée, se voit proposer **un endroit calme, sécurisant et un accompagnement adapté, dénué de jugement.**
- **En cas de danger immédiat, la victime est mise à l'abri. Les établissements contactent les forces de l'ordre.** Le professionnel, suit le process de mise en sécurité puis contacte les forces de l'ordre ou l'oriente vers l'intervenante sociale au commissariat ou le CIDFF.

Ateliers de sensibilisation aux violences et à la mise en place du dispositif Angela

Dans le cadre de la mise en place du dispositif Angela, des ateliers de sensibilisation aux violences (sexistes, sexuelles et autres violences) seront proposés aux commerçants et aux agents municipaux. Ces ateliers,

animés par le CIDFF, ont pour but de les sensibiliser à cette problématique, de présenter le dispositif Angela et de les former à réagir de manière adaptée lorsqu'une personne en détresse sollicite leur aide.

- Formation des agents municipaux : jeudi 20 février 2025
- Formation des commerçants participants : jeudi 6 mars 2025

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Paris a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les femmes. Il exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont les objectifs sont de :

- Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

CIDFF de Paris

01 83 64 72 01

17 rue Jean Poulmarch - 75010 Paris

Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h30 à 12h30.

QUELQUES CHIFFRES

- 10 commerçants primo participants à Villeparisis
- 16 agents municipaux formés
- 8 femmes sur 10 ont subi du harcèlement dans l'espace public (étude IPSOS/L'Oréal)
- Seulement 20% de femmes ont déclaré avoir été aidées dans une situation de harcèlement ou agression dans l'espace public